



Lyon, le 15 décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET ANNONAY RHÔNE AGGLO SIGNENT UNE CONVENTION-CADRE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES SALARIÉS

Le 15 décembre, Frédéric REYNIER, Président du Comité régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes et Simon PLENET, Président d'Annonay Rhône AGGLO, ont signé une Convention-cadre de territoire en faveur du logement des salariés.

Le constat du lien entre l'accès au logement et le développement économique est aujourd'hui largement partagé. Séduites par un environnement propice à leur développement (réseau de transport, cadre de vie, services), de nombreuses entreprises sont implantées et se développent sur l'agglomération d'Annonay. La qualité de l'offre de logement est donc un élément de compétitivité pour les entreprises et d'attractivité pour les salariés. Une compétitivité également soutenue par la production et la rénovation de logement : activité moteur pour l'emploi local.

Dans le cadre de la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain 2017 - 2021, Annonay Rhône AGGLO conduit une politique volontariste notamment à destination du parc privé. L'accompagnement à la rénovation énergétique, la politique de requalification de l'habitat ancien, particulièrement dans le centre historique, sont autant d'actions nécessaires à l'attractivité de l'agglomération. Fort de ce constat, Annonay Rhône AGGLO et Action Logement officialisent un travail en partenariat. Les politiques menées, complémentaires, vont permettre d'accélérer la rénovation des logements et l'arrivée de nouvelles familles dans le centre historique d'Annonay et d'apporter une réponse optimisée aux besoins en logement des salariés.

Cette convention s'articule autour de 3 axes principaux au service de l'accès au logement des salariés :

1. RENOVER LES LOGEMENTS POUR VALORISER LE PARC EXISTANT

Aider les propriétaires bailleurs à rénover pour développer une offre nouvelle

Annonay Rhône Agglo attribue une aide complémentaire à l'ANAH de 5 % du montant HT des travaux (travaux plafonné à 1000 €/m² et dans la limite d'une surface de 80m²). De son côté, Action Logement propose aux propriétaires bailleurs un ensemble d'aides et services comme le prêt travaux d'amélioration de la performance énergétique.

Soutenir les copropriétés

Un travail sera engagé avec les services d'Annonay Rhône AGGLO, l'ANAH, l'ensemble des intervenants dans le suivi et l'animation de cette politique afin de promouvoir les différentes possibilités d'aides : dans





le cadre de l'OPAH-RU, Annonay Rhône AGGLO attribue au syndicat des copropriétaires une aide de 5 % du montant HT des travaux (plafonnés à 150 000 € / Bâtiment et 15 000€ par habitation principale) sous conditions. Action Logement complétera ce soutien en proposant le prêt travaux d'amélioration et le prêt pour l'amélioration de la performance énergétique aux propriétaires salariés d'une entreprise du secteur privé.

2. ACCOMPAGNER LA MISE SUR LE MARCHE LOCATIF POUR RESORBER LA VACANCE

Action Logement complète les aides financières apportées par la collectivité, l'ANAH et ses prêts par la recherche de locataires et propose les outils de sécurisation (avance de caution et garantie).

Aider à la recherche de locataire : Action Logement s'engage à aider à la remise sur le marché les logements privés réhabilités. Un rapprochement sera réalisé entre l'offre de logements réhabilités et la demande des salariés. Une communication dans les entreprises sera également effectuée par Action Logement afin de susciter l'intérêt des salariés.

Sécuriser le propriétaire bailleur : Action Logement sécurise l'accès au logement des salariés d'entreprises avec les garanties de loyers adaptées au parc social (garantie LOCA-PASS®) et au parc privé (Visale). D'autres aides permettent également de financer le dépôt de garantie, de subventionner une partie du loyer des jeunes salariés ou en alternance, ou encore d'accompagner les salariés confrontés à des difficultés.

3. AIDER LES SALARIES A DEVENIR PROPRIETAIRES POUR FAVORISER LA MIXITE SOCIALE

L'un des enjeux de l'OPAH-RU est d'attirer les propriétaires occupants dans le cœur de ville historique afin de favoriser la mixité sociale et d'occupation et la redynamisation de ce dernier.

Annonay Rhône AGGLO octroiera une aide aux propriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale pendant une durée minimum de 6 ans.

Parallèlement, Action Logement aidera les salariés à devenir propriétaire via ses services de conseils financiers, son prêt accession et son accompagnement social personnalisé, en cas de difficulté de l'accédant après son acquisition.





A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 70 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Les interventions d'Action Logement en région Auvergne-Rhône-Alpes (Chiffres 2016) :

- 1154 entreprises de 20 salariés et plus sont assujetties et versent annuellement 0,45% de leur masse salariale à Action Logement : 11,5 millions d'euros collectés en 2016.
- 3,5 M€ investis en Vallée du Rhône pour la production et la réhabilitation de logements locatifs. 3 814 aides directes aux ménages. 533 familles logées.
- 7,5 M€ pour aider les ménages à se loger sous forme d'aides financières ou de garanties pour la location, l'accession, les travaux d'amélioration, le logement des jeunes, la mobilité professionnelle.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

A PROPOS D'ANNONAY RHONE AGGLO

Annonay Rhône Agglo est une Communauté d'agglomération, née au 1er janvier 2017 de la fusion de la Communauté d'agglomération du bassin d'Annonay et de la Communauté de communes Vivarhône et de l'extension aux communes d'Ardoix et de Quintenas.

Porte d'entrée de l'Ardèche, le territoire d'Annonay Rhône Agglo allie, par sa situation géographique, la proximité avec des agglomérations importantes (75 km de Lyon ; 45 km de Saint-Étienne ; 50 km de Valence) et l'accès direct à des espaces naturels (Parc du Pilat, parc naturel des monts de l'Ardèche).

Le territoire de l'intercommunalité se caractérise à la fois par une forte identité industrielle, en particulier dans sa ville-centre d'Annonay mais également dans ses bourgs et aux abords de la vallée du Rhône, et par un paysage rural, au cœur de l'Ardèche verte. Territoire qui a subi de plein fouet les effets de la désindustrialisation, il renaît aujourd'hui grâce à une reconversion industrielle dynamique, une attractivité résidentielle et une volonté politique forte.

Annonay Rhône Agglo a pour objectif fondamental de fédérer une entité territoriale multipolaire en un projet homogène et solidaire, capable d'allier essor économique et préservation du cadre de vie. Le bassin d'Annonay, dont la ville centre est aussi la plus grande ville du département, remplit pour les communes du nord de l'Ardèche des fonctions majeures de centralité, tant en matière économique que culturelle, d'éducation ou de santé.

Annonay Rhône Agglo affirme sa vision d'un développement du territoire durable et innovant qui ambitionne une attractivité économique endogène, industrielle, fondée sur les savoir-faire et les compétences humaines du territoire, en complet respect du cadre de vie.

L'intercommunalité porte avec constance deux horizons fondamentaux : une équité territoriale accrue entre les communes de l'intercommunalité et l'assurance de la meilleure proximité et d'une adéquation de l'action aux besoins de tous.

Annonay Rhône AGGLO en Chiffres

- 29 communes, constituent Annonay Rhône Agglo
- 48 909 habitants (au 1er janvier 2017).

Plus d'informations sur : www.annonayrhoneagglo.fr

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Communication Auvergne-Rhône-Alpes - Magali Villaret : 06 11 853 843 - magali.villaret@actionlogement.fr Annonay Rhône AGGLO

Communication – Antoine Biennier: 04 75 69 10 84 - a.biennier@annonayrhoneagglo.fr

www.actionlogement.fr @ActionLogement

www.annonayrhoneagglo.fr